

## **Compte-rendu de notre rencontre avec un représentant de la mairie de MALZEVILLE le 9 novembre 2012**

**Présents :** M. Colombain (conseiller municipal de Malzeville), Catherine Coulin, Jean-Claude Perrin, Pierre et Fabienne Higelé

M. Colombain signale d'entrée que la commune n'a jusqu'alors pas communiqué sur la place du vélo à Malzeville et qu'elle se pose la question : comment faciliter la circulation en vélo ?

La commune a pour objectif de permettre de rejoindre facilement la piste sur berge et propose 3 DSC : rue du Port, Impasse Leclerc, rue de Verdun.

Une expérimentation de sens unique rue Sadi Carnot avec DSC est en cours pour une période d'au moins 2 mois. Notre proposition de feu anticipé pour les vélos et sas vélo pour rejoindre la rue de la République est entendue.

Elle propose de :

- passer à 30Km heure la rue de l'Eglise, la rue du Stade avec DSC
- passer en zone 30 le secteur rue du général De Gaulle et rue du Lion d'Or entre le carrefour République/Sadi Carnot et le pont Vayringe avait été retenu. C'est la liaison naturelle vers la "voie verte" avec 2 virages à angle droit et déjà, 2 ou 3 coussins berlinois, la ZAC des Savlons.
- retravailler l'avenue du Général de Gaulle

Elle propose aussi d'autoriser les cyclistes à traverser le parc de la Douéra.

Secteur Jéricho : les travaux récemment effectués permettent de rejoindre la berge ; rue de la Paix : problème d'un escalier.

### **Stationnement**

Il est presque inexistant, plusieurs implantations sont envisagées, en particulier, devant la mairie, la salle des fêtes, à la Douëra (à l'entrée et à l'intérieur)

### **Tourne à droite**

M. Colombain a pris note de nos propositions (carrefour République, Orme, de Gaulle Sadi Carnot, et Barrès, Driant), il y est favorable.

### **Liaison avec le centre- ville**

Mettre à l'étude: rue Vayringe en double sens

**Usage des vélos électriques :** question de les autoriser à remonter la web sur les trottoirs ?

**Station vélostan lib** vers le square de Waldestetten sous réserve d'une autre station à moins de 300m ? Coût ?

La mairie s'engage à faire une demande écrite à la CUGN concernant l'ensemble des points évoqués.

Eden indique pouvoir être ressource en cas d'action de la mairie en direction des entreprises pour les PDE (enquête auprès des professionnels pour déterminer leurs attentes, conseils pour faciliter le stationnement, encourager sa pratique tel que prise en charge entretien, équipements de sécurité, douche...).

Eden peut également apporter des conseils en matière de stationnement dans les immeubles d'appartements auprès des bailleurs sociaux + fiches techniques de la Fubicy.